#LAMURETTE

Isère

Bulletin municipal

LE TEMPS DES INAUGURATIONS

Informations municipales / *PAGE 3*
Les dossiers du moment

Les associations / *PAGE 5*
Évènements à venir et informations diverses

2025

Sommaire

P3-4
Infos communales

P5-6
Du côté des associations
Évènements à venir et informations diverses

P7
Vie culturelle
Pièce de théâtre, bibliothèque et concert

P8
Et aussi
Informations diverses

Editorial

Carole SERAYET
Maire de La Murette

ÉDITORIAL // LE TEMPS DES INAUGURATIONS

Sur notre calendrier communal sont inscrites deux inaugurations : **celle de notre nouvelle chaudière bois et celle de la rénovation de nos courts de tennis.** Ces deux projets vous ont été présentés dans les derniers bulletins municipaux.

Chaque inauguration que nous avons le plaisir de célébrer dans notre commune est bien plus qu'une simple cérémonie. Elle symbolise l'aboutissement d'un long et minutieux travail, souvent invisible pour nos concitoyens, mais essentiel à la réussite de nos projets. Derrière ces moments festifs se cache une véritable « partie immergée de l'iceberg ».

C'est à cette partie cachée de l'Iceberg que je consacre cet édito. Avant ce temps convivial de l'inauguration, vos élus et les services municipaux s'engagent pleinement. Ils rencontrent les entreprises, échangent avec d'autres collectivités pour bénéficier de leurs retours d'expérience, étudient avec rigueur les aspects techniques et réalisent des analyses financières approfondies.

Chaque étape est scrupuleusement pensée : proposer un projet réaliste, le défendre lors des arbitrages budgétaires, veiller à sa mise en oeuvre dans les délais et selon les normes.

Ce travail de fond est le socle sur lequel repose la qualité des réalisations que nous inaugurons.

Ces projets sont conçus dans l'intérêt général, pour améliorer notre quotidien et préparer l'avenir de notre commune. Chaque inauguration est donc une victoire collective, le fruit d'un engagement partagé, d'une volonté de construire ensemble un cadre de vie toujours meilleur pour notre village.

Je tiens à remercier chaleureusement tous ceux qui, dans l'ombre, œuvrent avec passion et détermination pour faire de ces projets une réalité. C'est grâce à leur travail que notre commune avance, se modernise et se projette avec confiance vers demain.

Je terminerai cet édito par une citation d'Antoine de Saint-Exupery. « Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants ».

Je vous souhaite un bel été !

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS / Un Conseil dynamique, motivé et investi !

Les jeunes élus du CME ont déjà pris part à la vie de la commune : repas des aînés, commémoration du 8 Mai...
Cette dernière, célébrant les 80 ans de la fin de la 2nde guerre mondiale, a été marquée par la participation de tous les jeunes élus du CME. Trois d'entre eux ont lu le texte transmis par l'Ufac. Puis les enfants, ceints de l'écharpe républicaine, et accompagnés par leurs camarades de classe (avec le soutien de leur enseignante), ont entonné le Chant des Partisans et ont lu le poème Liberté de Paul Eluard. Enfants et adultes ont ensuite chanté l'hymne national.
Depuis début 2025, les jeunes élus travaillent activement à plusieurs projets : une boîte à livres, une participation à la réflexion de mise en sécurité du passage devant l'école maternelle, la plantation d'arbres... Une attention particulière à nos Muretins plus âgés, un temps de partage avec eux, autour d'un échange de recettes... c'est suite à cette réflexion qu'une rencontre avec Mme Bourdariat, présidente du Club Rencontre et Amitié a été initiée lors d'un atelier CME.

Un premier temps d'échanges riche et émouvant autour de la commémoration et des souvenirs, puis Mme Bourdariat a présenté le Club et ses différentes activités... dont les après-midi jeux de société !
Il n'en a pas fallu plus pour que les jeunes élus proposent une fin d'après-midi autour de jeux connus par les 2 générations, autour d'un goûter partagé.

COMMERCES /

Suite à une réunion avec nos commerçants, **une réflexion est menée par la commune concernant le stationnement au centre du village.** La Murette est attractive et très fréquentée en raison de ses services, ses commerces sédentaires et ambulants; cela a ses avantages et ses inconvénients !
A cette occasion, les commerçants souhaitent adresser un message aux habitants de La Murette et aux visiteurs :

Chers habitants et visiteurs de notre village,
Nous souhaitons vous adresser un petit message amical et convivial. La Murette est un lieu de vie agréable, animé par nos commerces de proximité qui contribuent chaque jour à son ambiance chaleureuse et accueillante.
Pour que cette dynamique perdure, nous vous demandons de bien vouloir éviter de vous garer de façon prolongée juste devant nos boutiques. En effet, ces places sont précieuses pour permettre à tous d'accéder facilement à nos commerces et de profiter pleinement de notre centre bourg.
Nous vous rappelons également que certaines zones de stationnement sont bleues et nécessitent l'utilisation d'un disque de stationnement. **Cette mesure simple garantit une rotation des véhicules, permettant ainsi à un maximum de visiteurs de faire vivre ou découvrir nos commerces.**
En faisant cet effort, vous contribuez à nous soutenir et à préserver la qualité de vie qui fait l'attractivité de notre village. Nous vous remercions chaleureusement pour votre compréhension et votre coopération.

À très bientôt dans nos commerces !
Les commerçants de La Murette

SINISTRE DU TOIT TERRASSE DE L'ÉCOLE /

Suite à la signature du protocole de règlement à l'amiable du contentieux des travaux de l'école, les travaux de reprise ont enfin pu démarrer durant les vacances de printemps !
Le chantier devant être réalisé en site inoccupé, les entreprises sont tenues de suivre le calendrier scolaire. Reprise donc des travaux dès le début des vacances d'été.

PLU / Modification N°1

Par délibération du 10 avril 2025, le conseil municipal a validé la modification de droit commun numéro 1 de son plan local d'urbanisme.
Cette modification avait pour objectifs principaux de :

- Modifier le règlement de ses OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation) sans changer les orientations définies par le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) afin de faciliter leurs réalisations. En effet dans le contexte économique actuel et la difficulté pour les familles d'accéder à la propriété, il était nécessaire de favoriser l'installation de nouveaux habitants.
- Renforcer la protection des murets, véritable patrimoine de la commune.

Ainsi tout propriétaire de murets (même enduits) envisageant des travaux doit se rapprocher de la mairie pour obtenir une autorisation.
La liste des secteurs concernés est disponible sur le site internet de la mairie : www.mairie-lamurette.fr

LE MOUSTIQUE TIGRE C'EST L'AFFAIRE DE TOUS /

Beaucoup de Muretins ont constaté l'été dernier la présence du moustique tigre. C'est un moustique très actif le jour et qui peut vous piquer plusieurs fois d'affilée. Il est malheureusement maintenant installé dans la région et sera présent chaque année.
Afin de limiter son développement, la mairie a identifié ses lieux de prédilection, il s'agit principalement des endroits où l'eau stagne pendant une dizaine de jours à une température supérieure à 10°C du mois de mai à septembre.
Les principaux lieux détectés :
- les avaloirs où l'eau reste stagnante plus de 10 jours
- les coupelles des pots de fleurs, les arrosoirs notamment au cimetière
- les jouets en plastique à l'école

Nous avons entrepris une action de sensibilisation et d'information qui aura lieu à l'école.
Par ailleurs nous avons confié à une entreprise compétente le traitement des avaloirs de la commune 1 fois par mois de mai à septembre avec un biocide afin d'éviter le développement des larves.
Mais cela ne concerne que l'espace public.
Si nous voulons limiter ses nuisances il nous faut aussi agir dans l'espace privé
Voici quelques recommandations :

SÉCURISATION DE LA RD 520 /

La seconde phase de sécurisation de la RD 520 a démarré pour une durée estimée à 3 mois maximum. Comme pour la première tranche, ces travaux ont pour objectif de sécuriser les utilisateurs de la départementale et de ses abords, qu'ils soient automobilistes, piétons ou conducteurs de deux-roues. La commune remercie ses financeurs : le Département via la Dotation territoriale et le Pays Voironnais via le Fonds de concours aux petites communes.

NOUVEAUX HABITANTS /

La municipalité est ravie d'accueillir les nouveaux habitants de La Murette !
Vous avez emménagé en 2024 ou 2025 ? Venez rencontrer vos élus et découvrir notre belle commune lors d'une soirée conviviale ! C'est l'occasion idéale de faire connaissance et de voir à quel point vous avez eu raison de choisir de venir vivre à La Murette ! Nous vous invitons à cette rencontre le vendredi 10 octobre à 19h au théâtre l'Arbre en Scène (Rue du Grand Arbre).
Merci de vous inscrire par mail à contact@mairie-lamurette.fr en précisant vos noms, votre adresse, votre année d'emménagement et le nombre de personnes présentes.

ASSOCIATION DEDICACE / Troupe LES CHIPIES

Une nouvelle équipe pour un nouveau spectacle :
Fin mars, Les Chipies ont volé dans les plumes avec ironie et humour au théâtre l'Arbre en Scène à La Murette. Une satire sociétale recyclable à souhait : les mises à jour se faisant au fil de l'actualité, autant dire qu'elles sont inépuisables ! Nous vous proposons une petite rétrospective en photos, en attendant de vous communiquer de prochaines dates et lieux.
Vous pouvez suivre les différentes interventions de l'association Dédicace sur Facebook (profil Chipie Chipies) et sur notre toute nouvelle page « Dédicace Chipies » qui va être mise à jour régulièrement (sans oublier notre chaîne YouTube @leschipies4440).
Et si vous souhaitez intégrer la troupe pour nous aider (technique son-lumières, costumes, accessoires), rejoignez-nous !
Voire même si les planches vous attirent, l'autrice et metteure en scène vous trouvera un rôle (comédien/ne, figurant/e, remplaçant/e). Ambiance sympa et bonne humeur garanties. Nous répétons chaque jeudi au théâtre l'Arbre en Scène.

Pour plus d'informations, contacter l'association dedicace@orange.fr

ACCA LA MURETTE /

L'assemblée Générale de l'ACCA (Association Communale de Chasse Agréée) aura lieu le vendredi 20 juin à 19h15, à la salle du Grand Arbre.

TROT'SENTIERS /

La fin de la saison se profile déjà pour Trot'Sentiers ! Comme à l'accoutumée, elle se terminera par le voyage annuel de 4 jours, cette année du 16 au 19 juin au plateau d'Assy en Haute Savoie, et par le traditionnel pique-nique de fin d'année fixé au dimanche 29 juin. Bel été à tous sur les sentiers !

DON DU SANG / Bilan 2024 – La Murette / St Blaise

Il y a eu deux collectes en 2024, 126 personnes se sont présentées et 109 prélèvements. 17 n'ont pu donner pour des raisons médicales.
Sur La Murette il y a 1 176 habitants qui sont en âge de donner leur sang (de 18 à 70 ans révolus). Seul 7,1 % de cette population donne.
Sur Saint-Blaise, il y a 690 habitants qui sont en âge de donner leur sang. Seul 7,5 % donne.
Nous pouvons faire mieux. Les malades, les accidentés, peut-être nous demain auront besoin de sang pour guérir.
Je vous attends le VENDREDI 20 JUIN 2025 à partir de 16 h pour notre prochaine collecte à la salle polyvalente de La Murette.

La Murette

AGE	2024	Pourcentage
18-24	7	7,4 %
25-34	17	17,9 %
35-44	27	28,4 %
45-54	14	14,7 %
55 et +	30	31,6 %
TOTAL	95	100 %

Ce qu'il faut surtout c'est fidéliser nos donneurs et dynamiser les jeunes et les parents d'élèves.
Faites passer l'info à vos collègues et amis.

Bernadette Bourgeat, Vice-Présidente de l'association des donneurs de sang.
Mail : bb.bourgeat @orange.fr
Tél : 06 80 90 82 46

GEM LA MURETTE /

A partir du 7 Juillet, et pendant les mois de Juillet et Août, GEM propose une balade à pied d'environ 1h30 tous les lundis soir à destination de Réaumont, Charnècles, St Blaise, St Cassien...
Nous nous donnons rendez-vous au niveau du Stop, situé au début de la rue d'accès à la Salle Polyvalente (Bas du Pavé) à 20h20 précises en Juillet et 20h en Août.
Vous êtes tous conviés (non adhérents de GEM y compris) à nous rejoindre pour un moment de bonne humeur ! Plus d'infos au 06 81 79 33 17

USM / L'équipe U20 accède au niveau Régionale 1

Pour la première fois de son histoire, une équipe de l'USM accédera la saison prochaine au plus haut niveau de la ligue Rhône-Alpes de football, le niveau Régional 1. Il s'agit de l'équipe U20 (moins de 20 ans), qui a brillamment réalisé cette performance au cours d'une saison 2024-2025 exceptionnelle, et ce à deux journées de la fin du championnat.

Pour y parvenir, il fallait s'imposer face à la formation de Cluses FC, deuxième au classement, lors de la rencontre disputée dimanche 13 avril, à l'occasion de la 20ème journée. Cette confrontation a véritablement tenu lieu de finale de championnat entre deux équipes séparées de six points avant le coup d'envoi.

Les joueurs de l'USM ont maîtrisé le match de bout en bout, s'imposant largement sur le score de 5-1, devant un public nombreux venu soutenir les deux équipes. Ce résultat a ainsi définitivement scellé le classement et validé l'accession de nos U20 en Régionale 1. Cette réussite récompense tout le travail accompli depuis de nombreuses années par les dirigeants et éducateurs du club en matière de formation des jeunes. Un immense bravo à eux !

TCRM /

Du 9 au 22 juin, 3ème Open Jeunes de Bavonne. Catégories : garçons et filles 13/14 ans et 17/18 ans.
Samedi 28 juin fête de l'école de tennis avec le matin animations ludiques pour les jeunes suivies d'un repas familial. L'après-midi tournoi parents/enfants ouvert à tous (licenciés ou pas avec prêt de raquettes). Démonstration de **Pickleball** nouveau sport de raquette FFT.
Début juillet, du 5 au 12 une quinzaine de jeunes compétiteurs accompagnés de 3 adultes vont prendre la direction de la Haute-Savoie pour notre habituelle tournée d'été avec au programme :
4 à 5 tournois autour du lac d'Annecy. Très appréciée des jeunes, la tournée d'été leur permet de grimper au classement, de se frotter à d'autres joueurs, et de passer une agréable semaine entre amis.
Avec l'arrivée des beaux jours, pensez aux cartes d'été comprenant la licence FFT, les assurances et l'accès sans restriction (suivant le règlement interne) à nos 4 courts (Réaumont et La Murette).
Carte d'été (valable du 1er juin au 31 août) - Accès aux 4 courts Réaumont / La Murette + licences FFT avec assurances
Adulte / 80€ - Couple / 120€ - Étudiants / 60€ et -18ans / 50€
En savoir plus : tc.rm@fft.fr

NOTRE VIE ASSOCIATIVE /

Le vendredi 23 mai, s'est tenue la réunion annuelle entre les associations, les élus et services de la commune. Ce rendez-vous important permet de faire le point sur le planning d'occupation des locaux communaux pour l'année à venir ainsi que les nombreuses manifestations qui font de La Murette une commune où on ne s'ennuie pas ! Ce moment est primordial pour échanger et faire connaissance avec les nouveaux membres des bureaux associatifs.
Cette organisation est un véritable challenge pour Sandra notre agent en charge de la vie associative qui le relève avec plaisir. Nous invitons les habitants de La Murette à se rapprocher des associations et de s'y investir en tant que bénévole. Le prochain forum intercommunal des associations du Coeur Vert se tiendra le samedi 6 septembre matin à Saint Blaise du Buis, venez rencontrer ces bénévoles passionnés !

BIBLIOTHÈQUE /

Soirée jeux
Une fois par trimestre, retrouvons-nous autour de jeux de société. Novice ou expert en jeux, plusieurs tables pour tous les joueurs et tous les goûts.
Gratuit sur réservation : bib.lamurette@paysvoironnais.com ou 04.76.05.56.88
A partir de 12 ans
Vendredi 13 juin à partir de 20h

Exposition : Calligraphie !
Les élèves des cours de Cré'art dispensés par Blandine Arnaud exposent leurs œuvres réalisées dans l'année.
Du 3 au 30 juin pendant les horaires d'ouverture de la bibliothèque

L'été à la bib'
Les Mercredis au parc !
Pendant les vacances d'été, rejoignez-nous tous les mercredis matin, pour des activités créatives et des lectures à l'aire de jeux. CET ÉTÉ, PROFITEZ D'UN PLEIN D'ANIMATIONS AUTOUR DES ANIMAUX AVEC NOTRE ANIMAL TOTEM : LA VACHE !
Atelier gratuit – Entrée libre sans inscription
Repli à la bibliothèque en cas de pluie

9 juillet – Atelier créatif : Totem en papier mâché
Viens donner vie à notre animal totem en papier mâché !
Une activité créative animée par Cécile Goret, accompagnée d'une lecture par Louise. A partir de 3 ans

16 juillet – Atelier créatif : Peinture du totem
Notre vache a pris forme... il est temps de la peindre ! Atelier peinture collectif animé par Cécile Goret. Prévoir tenue adaptée pour la peinture. A partir de 3 ans

23 juillet – Les petites lectures d'Anna
Anna vous invite pour un moment tout doux cet été autour des vaches ! Des albums rigolos à découvrir. A partir de 3 ans

30 juillet – Matinée jeux Interville
Affrontez-vous en équipe dans des jeux amusants, et méfiez-vous de la vachette malicieuse qui pourrait bien semer la pagaille ! A partir de 5 ans.

Info pratique : la bibliothèque reste ouverte aux horaires habituels pendant tout l'été.
Fermeture exceptionnelle le 16 Août

FÊTE DE LA MUSIQUE /

Dans quelques jours, tout le monde dehors pour la FETE DE LA MUSIQUE.

Le 21 juin sous le soleil, les musiciens des plus jeunes aux retraités en passant par les lycéens vous attendent au théâtre et sous le chapiteau installé sur le parking du P'tit Charlot.
A partir de 18h30 et jusqu'à minuit.
Comme chaque année, le CCAS et le P'tit Charlot proposeront boissons et collations.

L'an dernier, nous avons dû annuler au dernier moment à cause des orages. Pour éviter de recommencer, un plan B est mis en place. En cas d'orage ou de pluie, nous vous donnons RDV dans la salle polyvalente à la même heure. Tous aux abris et place à la musique !!

Et aussi

POUR BIEN VIVRE ENSEMBLE / Rappel de la réglementation.

Brûlage des déchets verts

L'arrêté préfectoral n°2013-322-0020 interdit le brûlage des déchets verts à l'air libre toute l'année.

Tout contrevenant qui pratique le brûlage en infraction de cet arrêté s'expose à une amende de 450€.

Nuisances sonores

Faire du bruit c'est quoi ?

C'est tondre, tailler des haies, bricoler, bricoler avec la musique à fond, faire tourner un moteur, crier....

Pensez à votre voisinage qui peut dormir (petits et grands), être en convalescence, déjeuner ou diner «tranquille» ...

«La liberté s'arrête là où commence celle des autres».

Nous vous invitons donc à lire ce rappel sur la réglementation en matière de bruit. L'arrêté préfectoral du 31 juillet 1997 fixe les jours et les horaires autorisés pour les travaux utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne sonore pour le voisinage :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10 à 12h exclusivement.

NOUVEAU À LA MURETTE /

Bienvenue à l'entreprise GODART-ROTA, votre spécialiste en installation et maintenance de chaudières, pompes à chaleur, climatisations, adoucisseurs.

AVIS DE DÉCÈS /

Notre centenaire, Madame Chambard nous a quittés le 21 avril 2025, à l'âge de 102 ans. Nous présentons nos condoléances à sa famille et à ses amis.

ÉTAT CIVIL

Naissances	Mariage	Décès
RAS	RAS	Judithe UGNON veuve CHAMBARD le 21/04/2025 René VETTE le 7/05/2025

Directeur de publication : *Carole SERAYET /* ***Conception & gestion de l'impression :*** *Identity Communication - Saint-Blaise du Buis*
900 exemplaires imprimés sur un papier 100% recyclé naturel

MAIRIE DE LA MURETTE
200 Rue du Bourg, 38140 La Murette
04 76 05 29 25 - www.mairie-lamurette.fr
Horaires d'ouverture
Du lundi au mercredi : 8h30 à 12h30
Jeudi 8h30 à 12h30 - 15h à 18h
Vendredi 8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h

Permanences urbanisme :
Lundi et mercredi de 8h30 à 12h00
Jeudi de 15h à 18h30

AGENCE POSTALE COMMUNALE
04 76 06 28 41
Du Lundi au Samedi de 9h à 11h30
Levées : du lundi au vendredi à 15h
et le samedi à 11h

TAXI AMBULANCE VSL- GROUP-SURE
04 76 05 05 07 - 04 76 06 52 52
contact@group-sure.com

BIBLIOTHEQUE - 04 76 05 56 88
Lundi & Samedi 10h à 12h30 / Mardi 16h30 à 19h Mercredi 10h à 12h30 - 14h30 à 19h
Jeudi & Vendredi 16h30 à 19h

CABINET INFIRMIER
04 76 65 75 31 - 06 75 25 07 77

PHARMACIE
04 76 66 10 10
Du Lundi au Vendredi
de 8h30 à 12h30 - 14h30 à 19h30
Le Samedi de 8h30 à 12h30

MEDECINS DE GARDE
Faire le 15 - Horaires de la garde médicale
la nuit de 20h à 7h30